



COMMUNE DE GOESDORF

AVIS AU PUBLIC

Par la présente il est porté à la connaissance du public que le logement communal sis à Dahl, 16 um Aale Wee, est libre.

Les intéressés peuvent s'adresser par écrit au secrétariat communal en joignant une copie de leur carte d'identité ainsi que les trois dernières fiches de salaires.

Les demandes doivent être introduites jusqu'au **15 janvier 2020 au plus tard**.

Le loyer mensuel sera déterminé sur base de la législation en matière d'aide au logement.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
Goesdorf, le 20 décembre 2019.

Le Bourgmestre,

Jean-Paul MATHAY

le Secrétaire communal,

Paul MERGEN

